Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260609-D20260604-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Commune de BEIGNON
Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes

Membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le mardi neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie HOURMAND, Maire. Date de la convocation : 4 juin 2026

PRÉSENTS : HOURMAND Sylvie, LE FORT Sandra, DUVIC Vincent, BIENVENU Cellia, LARGE Patrick, BOUCHARD Olivier, CASTELLO Catherine, DELALANDE Manuella, FEUTELAIS Pierrick, GALODE Alexandra LABBÉ Pierrick, LANGLOIS Tony, LE CHENADEC Christophe, MALAQUIN Marion, OLIVOT Marina, TERTRAIS Fabien.

ABSENTS EXCUSÉS : MORAND Véronique (pouvoir à HOURMAND Sylvie), GENTRIC-PÉDRONO Noëla (pouvoir à Cellia BIENVENU), WACQUEZ Pierre-Arnaud (pouvoir à FEUTELAIS Pierrick).

Secrétaire de séance : Catherine CASTELLO

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU CHÊNE D'ARGAN D20260604

M. LARGE rappelle que cette année, la commune a décidé de refaire la voirie de la rue du chêne d'Argan et d'aménager un carrefour.

Vu :

- le Code de la commande publique
- les crédits inscrits au budget de l'exercice 2026 ;
- la consultation, dans le cadre d'une procédure adaptée, qui s'et déroulée du 15/04 au 19/05/2026,

Considérant :

- que 7 dossiers ont été retirés et 4 entreprises ont présenté une offre.
- que l'analyse des offres a été effectuée selon les critères suivants :
  - prix de la prestation,
  - moyens humains et matériels,
  - références sur travaux similaires,
  - méthodologie de travaux.

- qu'à l'issue de cette analyse et des négociations, l'offre de XXX apparaît comme la plus avantageuse pour la collectivité, au regard du meilleur rapport qualité/prix ;

M. l'adjoint présente le tableau d'analyse des offres.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260609-D20260604-DE

		Pigeon	Eurovia	Pompéi	Colas	Colas V
Prix HT **base**		116 940,34	87 291,90	111 974,70	109 969,50	99 869,50
Note de l'offre prix	**50**	74,65	100,00	77,96	79,38	87,41
		37,32	50,00	38,98	39,69	43,70
Valeur technique						
Moyens humains et matériels	20	18	19	15	16	16
Références sur travaux similaires sur voirie communale	10	8	8	10	7	7
Méthodologie de travaux	20	17	20	20	15	15
Note technique		43	47	45	38	38
Note globale		80,32	97,00	83,98	77,69	81,70

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- De retenir l'offre la mieux-disante, soit celle de l'entreprise Eurovia pour un montant de 87 291,90 € HT
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le marché, le devis correspondant, ainsi que la mise au point éventuelle et tout avenant rendu nécessaire pendant la durée d'exécution du marché, dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que toute démarche afférente à ce marché.

Le Maire,
Sylvie HOURMAND

La Secrétaire de séance,
Catherine CASTELLO

MAIRIE DE BEIGNON 56 (MORBIHAN)